



Heures complementaires et semaine incomplete

Par Celdu52

Hors, pour le mercredi 30 avril, mon employeur ne les compte pas sur le bulletin du mois d avril, en ayant comme motif "la dernière semaine d avril n est pas complète pour le calcul des heures complementaires ", elles seront ajoutées le mois prochain.

Je souhaiterais connaître votre avis sur ces heures réellement travaillées en avril et qui ?ne seront payées qu en.juin (l employeur ?e versé le salaire que le 12 du mois),

Je vous remercie